

**16 avril 2014. Cérémonie de remise de doctorat *honoris causa* de l'université de Franche-Comté à son excellence Abdou Diouf, ancien président du Sénégal et secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie.**

**Discours de réception prononcé avant la remise du titre de docteur *honoris causa* par Michel Woronoff, président honoraire de l'université de Franche-Comté, en sa qualité de parrain.**

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie,  
Monsieur le Chancelier de l'Université, Monsieur le Président de l'Université,  
Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, Excellence,

C'est un honneur pour notre Université que de vous recevoir et de vous décerner ce doctorat *honoris causa*.

J'en suis tout particulièrement heureux, puisque cette distinction salue en vous le héraut d'une cause qui nous tient à cœur, la francophonie, et le plus haut magistrat d'un pays qui m'est très cher, le Sénégal. Vous avez, à la suite du départ du président Léopold Sédar Senghor, assumé la fonction de président de la République du Sénégal pendant dix-sept ans, constamment réélu, de 1981 à 1998. Or j'ai passé quinze ans de vie heureuse, au sein de l'université de Dakar où j'étais venu servir avec enthousiasme. Nombre des enseignants actuels de la Faculté des Lettres étaient alors mes étudiants et sont restés mes amis.

Mais c'est la cause de la francophonie que vous avez défendue depuis onze ans, au cours de vos mandats de secrétaire général de la Francophonie qui nous permet de vous honorer et de vous remercier aujourd'hui.

Vous possédez, Monsieur le Secrétaire général, de nombreux titres et vous avez connu bien des fonctions, depuis votre enfance studieuse à Saint-Louis du Sénégal, puis vos études à la Faculté de droit de Paris et à l'École nationale de la France d'Outre-Mer. Vous avez, au Sénégal, pendant plus de vingt ans, occupé les emplois les plus prestigieux de la vie publique, gouverneur du Sine-Saloum, secrétaire général de la présidence, ministre du Plan et de l'Industrie, Premier ministre, puis président de la République. Parallèlement, vous avez présidé l'Organisation de l'unité africaine, la Conférence des chefs d'État ayant en commun l'usage du français, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Conférence islamique. Je renonce à énumérer vos distinctions, me bornant à la grand-croix de la Légion d'honneur. Quant à vos doctorats *honoris causa*, j'en ai dénombré plus de trente !

Mais j'espère que vous garderez un souvenir tout spécial de celui que va vous décerner l'université de Franche-Comté parce qu'il vous est donné par une université tout particulièrement impliquée dans la promotion de la francophonie. Notre université accueille en effet depuis longtemps de nombreux étudiants, issus de toutes les terres francophones, aussi bien venant d'Afrique que d'Asie. Mais de plus, elle entretient des rapports étroits avec l'université de Dakar, échanges d'enseignants, thèses en co-tutelle. Elle a participé à la renaissance de l'université de Conakry, en prenant en charge la Faculté des Lettres et a permis l'éclosion de l'université de Djibouti, grâce aux nombreux enseignants qu'elle a dépêchés

dans la corne de l'Afrique. Elle accueille depuis plus de cinquante ans de nombreux étudiants étrangers dans son Centre de linguistique appliquée, dont l'enseignement permet de s'intégrer ensuite dans les cursus académiques.

C'est dire que la francophonie est une des préoccupations majeures de notre université et que vous êtes ici en terre amie.

La Francophonie est une *Idée*, au sens platonicien du terme, qu'il faut faire coïncider avec les réalités du monde. Quelle est sa place dans un univers bi-polaire, où s'affronteraient occident judéo-chrétien et monde musulman, comme vous le décriviez dans votre conférence introductive au cycle « Dialogue des cultures », à Liège ? Et comptons encore avec l'Asie et ses milliards d'habitants ! Devons-nous nous replier sur le « pré carré », cher à Vauban, et accepter tristement le lent déclin de notre langue commune et des valeurs qu'elle transmet ? Vous avez très bien dit que « *l'unilinguisme fabrique un monde inégalitaire, incompatible avec les aspirations démocratiques...* ». Vous ajoutez : « *La langue n'est pas une simple marchandise parmi tant d'autres dont la valeur se mesure à l'aune de ses attributs et de son efficacité économique.* »

Or la défense et la promotion de la langue française, comme trésor commun à tous les peuples du monde, demandent une vigilance de tous les instants. Pourtant cette défense a meilleure presse dans les autres pays francophones qu'en France. Le président Senghor disait un jour : « *Il est dommage que les Français soient les seuls à ne pas croire à la Francophonie.* » Il n'est que de se souvenir des railleries parisiennes qui ont accueilli l'excellente loi Toubon qui ne faisait que revendiquer notre droit à comprendre, en France, affiches et publicités. On peut également rappeler les difficultés que nous rencontrons dans les instances internationales à obtenir le droit de prendre la parole en français. Lors d'une réunion de la conférence des recteurs européens, c'est un recteur tchèque qui a exigé de s'exprimer en français ! Mais grâce à votre action à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie, les 220 millions de francophones de la planète ont pu affirmer leurs valeurs.

Il ne s'agit certes pas de substituer un totalitarisme à un autre, mais de prêcher inlassablement, comme vous le faites, pour un *multilinguisme maîtrisé*. Assurément, la reconnaissance de l'autre fonde la sécurité culturelle, établie « *sur le principe de sociétés ouvertes, dans un cadre d'interactions assurant aux rapports entre les sociétés et les cultures les conditions acceptables de réciprocité* », comme vous l'écriviez en février 2008, dans *Le Monde diplomatique*. C'est pourquoi, à côté des grands ensembles linguistiques que constituent le chinois, l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le portugais, il y a place pour cette communauté des valeurs et des cultures qui forme la francophonie. Et ce d'autant plus que certaines projections prévoient, du fait de la croissance démographique en Afrique, plus de 700 millions de francophones en 2050.

Encore faut-il d'abord définir la francophonie, ensuite lui donner les moyens d'exister.

Comme vous le rappeliez dans votre discours sur *La rencontre des Trois espaces linguistiques*, les frontières de la Francophonie conçue comme ensemble géographique ont bien évolué. En 1986, il s'agissait d'un groupe de pays ayant « *l'usage commun de la langue française* », mais, l'attraction de la formule y contraignant, la Francophonie a été confrontée à la demande d'adhésion de nombre de pays dont le français n'était ni langue officielle ni langue d'usage majoritaire. Est apparue alors, en 1993, lors du Sommet de l'île Maurice, la notion d'avoir « *le français en partage* ». Cette définition permet à la langue française de cohabiter avec les langues maternelles de nombreux pays, comme langue seconde, langue véhiculaire, langue étrangère. Or les 77 pays relevant à ce titre de l'Organisation internationale de la Francophonie représentent 1/3 des pays siégeant à l'ONU et, actuellement, 890 millions d'habitants. Cela a imposé une véritable réflexion sur la notion de

francophonie, non plus seulement comme ensemble géographique d'États, mais comme notion à redécouvrir.

Or il est plus facile de définir ce qu'elle n'est pas que de la cerner avec précision. La Francophonie – le terme a été créé par le géographe français Onésime Reclus – n'est ni un espace juridique, ni un espace culturel ou religieux. Au contraire, les pays qu'elle réunit sont de cultures, de religions, d'espaces géographiques très divers. Au sein même d'États de langues officielles différentes, elle peut ne concerner qu'un petit nombre de locuteurs. Donc, qu'est-ce qui peut pousser ces pays à devenir acteurs de la francophonie, en particulier au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie ?

La Francophonie s'est d'abord posée comme rivale de la globalisation de l'anglais. L'impérialisme anglo-saxon y a été pour beaucoup. On me permettra de rappeler un souvenir personnel qui a peut-être déterminé mon engagement en faveur de la francophonie : lord Mounbatten, venant inaugurer à Dakar un centre d'apprentissage de la langue anglaise du British Council, nous expliqua que les Afriques anglophone et francophone étaient comme deux villages séparés par un fleuve et qu'il fallait donc construire un pont en y mettant de la bonne volonté des deux côtés. « *Nous allons*, nous déclara-t-il sans sourciller, *faire un effort chacun de notre côté, [...] Vous, vous allez apprendre l'anglais et nous... nous vous aiderons à l'apprendre.* » Je ne suis pas sûr encore que c'était de l'humour ! Il n'est pas indifférent que l'initiative qui a conduit à la création de l'Agence universitaire de la francophonie soit d'abord partie du Québec, en réaction au « tout anglais » universitaire.

Mais, très vite, cette orientation est apparue comme stérile. Il vaut mieux « s'engager pour » que « lutter contre ». Comment le français peut-il maintenir son rang dans le monde ? Tout d'abord en abandonnant tout désir d'hégémonie. Le temps n'est plus où Frédéric de Prusse parlait français à la cour de Berlin et allemand à ses chevaux ; où la noblesse russe ne s'entretenait qu'en français : le *Guerre et Paix* de Tolstoï comporte une majorité de dialogues en français ! Le français n'est plus une langue impériale, mais langue de démocratie et d'échanges entre des cultures d'égale dignité.

En effet, le français d'Abidjan, celui de Montréal, celui de Beyrouth ou d'Haïti apportent des mots nouveaux, des expressions neuves qui enrichissent notions et vocabulaire. Des concepts originaux apparaissent, des situations différentes pour lesquelles il faut découvrir d'autres mots. Il faut admettre que le français de la francophonie est devenu multiple et divers. Du même coup, la francophonie s'ouvre à de nombreuses cultures qui viennent déposer leurs trésors au sein de la langue française, apportant leur écot à ce grand Banquet de l'Universel que le président Senghor appelait de ses vœux. On ne compte plus les écrivains qui, venus d'autres univers linguistiques, arabes ou chinois, d'Amin Maalouf à François Cheng, ont choisi de s'exprimer en français. Ce faisant, ils transmettent une autre sensibilité, une autre vision du monde et de l'avenir de l'homme qui nourrissent la culture francophone.

Il faut dire que cette situation n'est pas inédite ! Notre langue, héritière du latin vulgaire parlé par les soldats et les marchands romains, a d'abord été une langue argotique et métissée où se mêlaient le gaulois et le latin, où la tête se disait *testa*, « le pot », et le cheval, *caballus*, « le canasson ». Elle s'est nourrie ensuite des apports germaniques qui nous ont apporté la guerre, *wehr*, des emprunts à l'arabe comme *amiral*. Au rythme des invasions et des rencontres, elle a absorbé de l'italien et de l'espagnol. Et ne parlons pas des mots anglais, souvent utilisés à contre-sens. C'est dire que le français s'est constitué de couches multiples, constamment renouvelées mais toujours structurées selon une syntaxe qui n'a guère évolué depuis Vaugelas. C'est cette architecture de la langue qui permet d'énoncer avec clarté ce que

l'on pense, sans laisser d'espace pour le doute et la contestation. Churchill disait que lorsqu'il voulait bâtir un traité diplomatique inattaquable, il le faisait rédiger en français, mais en anglais lorsqu'il se réservait la possibilité de le contester. La langue française est en effet une langue analytique, limpide, qui ne peut que se perdre en s'efforçant de copier une langue germanique synthétique comme l'anglais. Son discours s'articule selon une structuration syntaxique fortement marquée par des charnières héritées du latin. Elle est profondément logique.

Mais la Francophonie n'est pas seulement affaire de langue. C'est aussi un ensemble qui réunit, sur le plan culturel, sur le plan économique et sur le plan politique des pays qui ont décidé qu'ils possédaient un trésor de valeurs en commun. Pour les uns, ce sera la révolution française de 1789, pour d'autres, le code civil napoléonien, pour d'autres encore, la littérature et le toujours jeune Victor Hugo. Chacun possède sa propre conception de la francophonie mais s'accorde sur les valeurs de liberté, de tolérance, d'ouverture, de respect de la personne humaine, sans toujours bien les respecter ! Mais tous ces pays attendent que nous soyons dignes de l'image qu'ils se font de la francophonie.

L'Organisation internationale de la Francophonie a su œuvrer sur le plan international pour faire entendre une voix différente et défendre le projet politique du pluralisme culturel. « *Tous les pays n'ont pas de pétrole, mais chaque société a une culture* », rappelez-vous. En effet, toute culture est la réponse que les hommes apportent à leur environnement. Le prix Kadima qui récompense les efforts faits en vue de la promotion des langues créoles et africaines, le prix Ibn Khaldoun-Senghor visant à encourager les traductions d'arabe en français et de français en arabe en portent témoignage.

Encore faut-il donner à la Francophonie les moyens d'intervention nécessaires.

On me permettra de faire un sort particulier à deux institutions auxquelles j'ai eu l'honneur de participer. La première est le réseau CORUS, *Coopération pour la recherche universitaire et scientifique*, du ministère des Affaires étrangères, que j'ai présidé pendant plusieurs années. Il s'agissait d'aider à la constitution de véritables réseaux d'activité de recherche scientifique, en français, et de retenir les cadres nécessaires au développement des pays émergents.

En effet, les conditions mêmes de la formation des futures élites des pays du Sud dans les pays du Nord aboutissent à un résultat pervers puisqu'elles contribuent à renforcer le potentiel de ces derniers, au détriment des premiers. En effet, devant les difficultés qu'ils rencontrent, de retour chez eux, pour mettre en œuvre les savoirs de haut niveau qu'ils ont acquis, leur mouvement naturel est alors de repartir vers les pays qui leur offrent des conditions de recherche et d'exercice satisfaisantes.

Ces programmes s'adressent donc à ces spécialistes depuis 1987. Ils visent à donner aux chercheurs du Sud la possibilité de démarrer ou de continuer des recherches de qualité et de nature à aider au développement économique et culturel de leurs pays, en demeurant sur place. La langue de travail est assurément le français, même si les publications se font dans les langues de grande diffusion, l'anglais se taillant la part du lion.

Sur ce point, je remarquerai qu'il est normal que les scientifiques des pays francophones tendent à publier leurs travaux en anglais, puisque nous n'avons pas été encore capables de créer un recensement des publications francophones ; mais il ne faut pas oublier que la langue de publication n'est pas celle de la découverte. Publier en anglais signifie-t-il penser en anglais ? NON. Le résultat de la recherche importe moins que son élaboration. Or toute langue impose une structuration du raisonnement qui lui est propre. Comme le dit Jean-Marc Lévy-Leblond : « *La nécessaire pluralité de la pensée exige celle de la langue.* »

Parallèlement, dans 90 pays, un certain nombre d'universités francophones, partiellement ou entièrement de langue française, se sont regroupées en 1961 à Montréal. Cette Association a ensuite débouché sur la création d'une *Agence universitaire de la Francophonie*, que vous connaissez bien Monsieur le Secrétaire général et qui compte 750 universités. J'en ai été l'un des administrateurs pendant une dizaine d'années. On y trouve aussi bien les universités françaises, belges, suisses ou canadiennes que des établissements roumains, algériens, vietnamiens, ou l'université française d'Égypte. L'idée fondamentale est que la science peut se faire en français et que le « tout-anglais » n'est pas une fatalité.

C'est pourquoi vous avez attaché autant d'importance à la question de l'enseignement, que ce soit en Afrique ou au Viêt-Nam. Vous insistez sur le fait que « *loin d'être un obstacle aux objectifs de réussite scolaire, l'enseignement du français en contexte plurilingue est un atout* ». Il ne doit pas entrer en concurrence avec les langues maternelles ; le risque serait alors de les dévaloriser et de couper les enfants de leurs racines. Tout en développant l'accès à la culture pour chaque pays, pour chaque continent, il faut permettre à ces cultures de se rejoindre dans la diversité, par un enrichissement réciproque.

Vous me pardonnerez, Monsieur le Secrétaire général, d'avoir longuement évoqué ce qu'est pour nous la francophonie universitaire. Nous savons bien qu'elle s'inscrit dans un ensemble infiniment plus vaste auquel vous avez su donner une vie nouvelle. Nous savons que nous possédons là, en commun, un trésor de valeurs, d'exigences dont nous espérons qu'elles rendront la vie plus harmonieuse sur notre terre, valeurs de solidarité, exigence de liberté, d'accès de tous à la prise de décision démocratique, foi dans les droits de l'Homme et dans la conquête et la préservation de la paix.

Car vous avez, Monsieur le Secrétaire général, présidé à une véritable refondation de la francophonie, enracinée dans le dialogue des cultures et la reconnaissance de la diversité culturelle. Le président Senghor déclarait qu'il n'y a de grande civilisation que métissée. Grâce à vous, loin de se replier dans une frileuse revendication identitaire, la francophonie s'est ouverte à tous les vents de l'esprit.